

Le sculptage de la PME dans un contexte de mutations récentes

Melle Halimi Wahiba

Melle Benkhaldi Nawel

Université Abou bakr Belkaid Tlemcen

(OMC)

(PME)

%60 :

%70

(PME) . . . -

-

-

-

(PME) . . . -

-

()
(PME) . . .

INTRODUCTION:

Dans son livre « Small is beautiful », E.Shumacher démontre l'intérêt des petites structures. Au cours des années soixante /soixante dix, la grande entreprise connaît une période de faveur, pour diverses raisons tel que la nécessité de détenir une taille critique au plan international ; cela permettra d'obtenir une efficacité supérieure grâce à l'effet d'échelle, l'effet d'expérience et celui de la coordination. (1)

Cependant, dès 1975, le « gigantisme » révèle ses limites, les grands groupes sont obligés de se restructurer, de se replier, d'abandonner parfois certains domaines de diversification. On prône alors la qualité de la petite entreprise qui bénéficie d'une grande souplesse d'adaptation ; On assiste également au développement du partenariat, d'organisations internationales ...

Dans ce contexte de mutations, les perspectives de développement et de croissance des petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI), dépendent énormément de leur capacité d'intégration, capacité à faire face à une concurrence extérieure.

Cette confrontation entre PME /PMI et le marché dans son vrai sens engendrera plusieurs défis en mettant en doute la capacité de résistance de ces PME/PMI vis-à-vis de cet environnement incertain ou encore la survie et le développement de ce type d'entreprises algériennes ; et c'est ce qui constitue notre problématique.

A cet égard, quel rôle jouent ces PME/PMI dans l'économie qui la mette en valeur ? Comment contribuent elles au développement national alors que sa taille ne le témoigne pas ? Doit on admettre que la taille n'a jamais été un outil de mesure valide pour la persistance d'une entreprise ?

Cet article développera les points suivants : Aperçu historique, Tentatives de définitions des PME, le rôle de la PME, la PME dans l'économie algérienne.

I- APERÇU HISTORIQUE :

Depuis la fin des années 80, l'économie nationale connaît de profonds bouleversements avec l'événement de l'économie de marché et les changements intervenus au niveau des dispositifs institutionnels d'accompagnement. Et c'est grâce au PME/PMI que l'Algérie essaye à son tour d'amorcer le développement, de créer sa propre part du marché.

C'est au détriment de l'expansion de la PME privée, qu'on mit en place la PME de droit publique, les choses ne sussent de s'améliorer et vient l'année tranchante 1988 qui marquait la relance des PME.

***Avant 1988 :**

Le secteur des PME n'était autre qu'un complément du secteur public, mais peu à peu les choses ont évolué et les PME bénéficient de l'accès aux autorisations globales d'importations, ainsi au système des importations sans paiement grâce à la loi du 21/08/1982. Alors que certaines mesures (le code des investissements de 1982 et la création de l'OSCIP) ont engendré l'incitation à l'investissement dans de nouveaux champs (transformation des métaux, les petites industries mécanique et électrique).(2)

***A partir de 1988 :**

En 1988, un nouveau cadre législatif a été mis en place, des réformes structurelle sont engagées en vue d'une libéralisation des prix du commerce extérieur et des changes et d'autres objectifs. A cette situation vient s'ajouter la loi relative à la monnaie et au crédit 1990 dans le cadre de la liberté de l'investissement étranger.

La libéralisation du marché et l'ouverture de l'économie ainsi que la création de l'APSI (Agence de Promotion de Soutien et de Suivie des Investissements) marquées par le code de l'investissement régi par le décret législatif du 05/10/1993, n'a pas pu voir le jour dans une réalité de bureaucratie et les 43000 projets d'investissement qui n'ont pas atteint la surface, en témoigne de la période 1993-2000. (3)

Et la cavalcade des lois arrivent pour corriger une loi, il faut en inventer une autre alors vient le rôle de l'ordonnance N°1-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement puis la loi N°1-18 du 12-12-2001 concernant la promotion de la PME.

II- QUELQUES TENTATIVES DE DEFINITION DE PME :

Définie par la confédération de PME, la PME revêt le caractère d'une entreprise dont laquelle son chef assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales quelle que soit sa forme juridique. (4)

Dans une tentative de définition A.Julien et M.Marchesnay voient en la PME « une entreprise juridiquement, si non financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne si non à deux ou trois, en général seules propriétaires du capital ». (5)

II-1 La définition des PME selon les pays (Industriel) :

***Canada :** La locution utilisée c'est : « Small business » elle couvre tout projet employant moins de 500 salariés dans le secteur industriel et 50 salariés dans le commerce et la prestation de service. (6)

Selon le Ministère Canadien les statistiques de l'année 1999 révèlent une présence de PME et d'individus indépendants gérant leurs propres affaires équivalentes à 2,5 millions de PME. Sachant que les entreprises employant moins de 20 personnes réalisent 26% de la main d'œuvre globale alors que les grandes entreprises (plus de 500 personnes) réalisent 32% de la main d'œuvre globale. (7)

***Les états unis d'Amérique (USA):**L'expression valide c'est « les petites entreprises » tout court au lieu de la petite et moyenne entreprise, pour le gouvernement américain ce type d'économie présent en une partie crucial du marché américain vu les statistiques de l'année 2001 qui en témoignent, 22

millions d'entreprises employant moins de 500 personnes produisent 55% de l'ensemble des inventions et emploient 60% de la main d'œuvre globale. (8)

***Union Européenne (UE) :** C'est en 1996 (03 Avril) que décide UE de fournir une définition unie des PME : Tout entreprise n'employant pas plus de 50 personnes et réalisant un revenu ne dépassant pas les 7 millions ECO ou total actifs moins de 5 millions ECO est considérée comme petite. Alors que la moyenne entreprise est celle employant plus de 50 personnes et moins de 250 personnes avec un revenu ne dépassant pas les 40 millions CO ou l'ensemble de ses actifs corporels et moins de 27 millions ECO. Pour les micro entreprises sont effectif ne dépasse pas les 10 personnes. (9)

II-2 Définition des PME selon les pays en voie de développement (PED) :

Malgré l'exclusion de toutes possibilité de définir les PME -PMI au sein des pays sous développés ou ceux en voie de développement par l'organisation mondiale du travail dans son numéro d'édition de l'année 1997. (10) Il est primordiale de cerner ce concept en vu de tirer un avantage au compte des PME-PMI dans le cadre des accords internationaux (bénéficiaire des subventions).

***Egypte :** Selon UIE (Union des industries égyptiennes) ; l'entreprise serait qualifiée de petite ou moyenne lorsque son effectif ne dépasse pas les 100 salariés alors que les investissements atteindraient le seuil des 600.000 unités monétaires égyptiennes . (11)

Cette définition ne satisfait pas tous les parties égyptiennes, et c'est dans le cadre d'une éventuelle coopération que projette de faire l'économie égyptienne qu'elle s'efforce de trouver un terrain d'entente avec l'union Européenne afin d'adopter une définition unie pour ce type d'économie et bénéficier ainsi des accords de partenariat euroméditerranéen ; citons les aides fournies dans le cadre du programme MEDA (pour les PME). (12)

D'après le ministère du commerce Extérieur égyptien , les PME constituent 99% de l'ensemble des entreprises privés non agricoles, elles réalisent 80% du total de la valeur ajoutée (VA) provenant du secteur privé ; elles emploient plus de 66% de l'ensemble de la main d'œuvre. (13)

II-3 Caractéristiques des PME :

Généralement, PME et PMI présentent un certain nombre de trait spécifiques, notamment :

1- Une centralisation de la gestion :

Entraînant une grande dépendance à l'égard du dirigeant. Le propriétaire dirigeant à la fois entrepreneur (à l'origine de la création de l'entreprise), manager et organisateur joue un rôle dans la PME. Ses aspirations personnelles influenceront considérablement son style de commandement et le choix de ses objectifs.

2- Des activités spécialisées :

Les PME ont intérêt à choisir une stratégie générique axée sur la « Différentiation » et la spécialisation, en fidélisant la clientèle par des services rendus autour de la vente. La variable essentielle n'est plus le prix, mais la qualité de la relation avec clients et fournisseurs et la qualité de la prestation fournie aux clients .

3- Une polyvalence des membres du personnel : qui disposent, de ce fait, d'une certaine initiative mais manquent sans doute de compétences spécifiques (Finances, marketing...).

4- Un processus de décision du type : intuition constituant la base qui servira à formuler la décision pour passer à l'action.

5- Un environnement très influent :

Le degré de vulnérabilité de la PME dépendra du degré de complexité des technologies, et celui de l'accessibilité des systèmes de production et de distribution (faibles coûts d'entrée, vitesse d'apprentissage de la technologie...), et du degré de turbulence (Ampleur et fréquence des changements technologiques). La PME sera d'autant vulnérable que l'environnement sera plus complexe, plus accessible et plus turbulent.

III- LE ROLE DE LA PME :

1- Sur le plan social :

On peut résumer ce rôle dans les points suivants :

1-1 Réduire le taux de chômage : C'est d'après les recherches effectuées par Xavier Greffe (1979) dans le but de valoriser le rôle et l'efficacité de ces entreprises (PME) françaises, qu'on témoigna de la capacité indiscutable de ces PME dans le cadre de l'absorption du chômage, spécialement à travers les crises que connaissait jadis l'Europe (surtout la crise pétrolière de l'année 1978-1979). (14)

1-2 La contribution à la croissance nationale :

Malgré sa taille, la PME a prouvé son efficacité dans la réalisation de taux de croissance élevés vis-à-vis des grandes entreprises et ce malgré l'étroitesse de ses marchés. Cet vérité est approuvée par les recherches effectuées dans divers pays industriels démontrant ainsi que la croissance de leurs marchés est liée à celle des PME, dont certains économistes réfèrent cette croissance à (15) :

*des PME tendent à changer continuellement de stratégie tel que l'invention ou l'amélioration du produit sans avoir à fournir un grand capital, ce qui augmente sa capacité d'adaptation vis-à-vis des changements brusques et de la forte concurrence ce qui engendrait une grande flexibilité.

*L'environnement industriel qui par ces services financiers et juridiques à pousser les chômeurs possédant des qualifications à vouloir montrer leurs propres affaires.

1-3 L'amélioration du niveau de vie :

Bâtir des PME par rapport aux grandes entreprises publiques ajoute une demande supplémentaire sur le travail, ce qui provoque une augmentation des salaires et une augmentation des revenus personnels et puis une augmentation du pouvoir d'achat et enfin c'est le niveau de vie qui s'améliore.

2- Sur le plan économique :

2-1 Produire des biens et des services : Dans ce contexte on trouve tout ce qui est de la consommation des citoyens (boissons, tabacs, tissus,...) : production alimentaire, production de matériaux agricole, de tissus et de cuir, de papier.

2-2 Produire des biens préparatifs : Le but ici est de satisfaire les opérations de préparation ou de montage.

2-3 Produire des biens intermédiaires : C'est des biens utiles pour le déroulement de l'opération de la production tel que les moteurs, pièces de rechange, ceci en se basant sur :

- L'industrie et la transformation
- L'industrialisation de la production mécanique et électronique.
- Production de matériaux de construction.

3- Sur le plan politique :

L'investissement est le moyen le plus crédible pour les PME -PMI d'encourager l'évolution politique entre l'état et les pays investisseurs. En 2003, l'Algérie a signé une multitude d'accord pour les futurs investisseurs et actionnaires étrangers notamment la France ; la Chine, l'Italie et l'Espagne. Ces pays ont obtenu des contrats dans des différents domaines comme : les communications, l'habitat, le transport aérien, maritime et terrestre, l'agriculture ainsi que d'autre secteur comme l'énergie et les hydrocarbures.

IV- LA PME DANS L'ECONOMIE ALGERIENNE :

La bonne tenue des cours du pétrole et la gestion efficace et rationnelle de la dette extérieure ont permis de renflouer les caisses de l'état. Pourtant, le pouvoir d'achat des habitants reste

relativement limité. Dans ce contexte, le gouvernement tente de relancer l'activité, de diversifier et libéraliser l'économie nationale.

Au cours des prochaines années, le progrès économique dépendra de l'amélioration du climat social et politique, et la capacité des autorités à rassurer les investisseurs et à développer une classe d'entrepreneurs ; en particulier dans le domaine des PME-PMI. Celles-ci sont définies comme « des entreprises soit employant moins de 250 personnes, soit leurs chiffre d'affaire annuel n'excède pas les 2 milliards de dinars, soit le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars et qui respectent le critère de l'indépendance. Il convient d'additionner les données de l'entreprise bénéficiaire et de toutes les entreprises dont elle détient directement ou indirectement 25% ou plus du capital ou des droits de vote ». (16)

D'après Omar Ramdane (17) « Les PME privées se répartissent en cinq grands secteurs. Le transport et le commerce ne représentent que 10% des entreprises de plus de 10 personnes. Le secteur privé réalise un chiffre d'affaire de 12 milliards de dollars. Sa contribution à la valeur ajoutée a atteint 55% à la fin de l'année 2000. Alors que le secteur public était dominant dans pratiquement tous les secteurs jusqu'en 1989, il ne domine plus aujourd'hui que la sidérurgie et la mécanique. Plus de 43000 projets d'investissement privés ont été recensés depuis 1993, dont 37% dans l'industrie. Signalons que plus de 7000 projets sont destinés à des élargissements de productions pour un montant de 7 milliards de dollars.

TABLEAU 01 : Le nombre d'entreprise ayant un effectif de 1 jusqu'à 100 et plus

Effectifs	Nombre de société	%	Salariés	%
1-9	148725	93,24	221975	34,90
10-19	5778	3,62	77082	12,15
20-49	3322	2,08	99649	15,70
50-99	997	0,62	67664	10,66
100 et plus	685	0,42	168005	26,28
Total	159507	100	634375	100

Source : Brochure de BNA Finance, Février 2004.

Le secteur privé connaît une croissance de 6% à 8% depuis cinq à six ans, avec des pics à 11% pour l'agro-alimentaire et à 20% pour l'électronique en 2000. Il va sans doute connaître un essor considérable à la faveur du vaste programme de privatisation. Cela dit, le secteur privé ne possède pas les capacités suffisantes pour aborder seul les actifs du secteur public. Il éprouve donc quelque inquiétude à la perspective de l'ouverture totale du marché national. Dans un même temps, des circonstances favorables de partenariat apparaissent dans tous les secteurs d'activité. Bien que les secteurs concernés par les PME sont peu comme l'indique le tableau (2) ; malgré ça leur contribution à la V.A est bien plus importante dans le cadre du secteur privé (voir tableau 3).

TABLEAU 02 : Les différents secteurs d'activités des PME-PMI :

Secteur d'activité	Nombre de société	% (*)	Salariés	% (**)
BTP	42687	26,7	427243	38,9
Commerce	26073	16,34	66553	10,49
Transport/ Communication	14018	8,78	21640	3,41
Service	13702	8,59	18259	2,87
Agro-alimentaires	11640	7,29	49488	7,8
Total	108120	67,78	403183	63,47

Source : CNES (2001) « Pour une politique de développement de la PME », p 45

(*) : ce ratio est calculé par rapport au total des entreprises soit 159507.

(**) : ce ratio est calculé par rapport au total des salariés soit 634375.

TABLEAU 03 : Comparaison entre le secteur privé et le secteur public dans les domaines suivants

Secteur d'activité	Secteur privé (%)	Secteur public (%)
Agriculture /pêche	99,7	0,3
Commerce	98,5	1,5
Services	96,9	3,1
Hôtellerie	90,2	9,8
Transport	67,3	32,7
BTP	64,2	35,8
Industrie	27	73

Source : CNEP (2001), op.cit, p28

Toujours sur le plan économique on peut citer le partenariat algéro-français qui a été le thème d'une journée d'information organisée, par le centre de presse d'El Moudjahid en collaboration avec la chambre française du commerce et d'industrie en Algérie (18). Les échanges commerciaux entre les deux pays ne cessent d'évoluer d'une année à une autre et ceci en dépit des circonstances et des événements, qui ont émaillé les relations bilatérales notamment pendant les 15 dernières années. Ces échanges ont été, d'après le président de la chambre française, De Caffarelli, « Une réalité vraie ». Nos relations politiques ajoute-t-il, sont actuellement « excellentes ». Elles sont maintenant, note de Caffarelli, plus de 3000 petites et moyennes entreprise (PME) françaises à exercer en Algérie. La PME représente 70% des échanges franco-Algériens. Ces échanges ont permis aux opérateurs algériens selon le conférencier, de découvrir les contraintes de l'économie de marché. La chambre française en Algérie, note-t-il, a été pour beaucoup dans le développement du partenariat algéro- français. Un partenariat qui est en réalité « un métier » avec ; lequel on développe les relations de travail entre les deux pays. La C.F en Algérie compte actuellement 1400 adhérents algériens et français y compris certains autre pays. En 1997 cette chambre comptait, précise De Caffrelli, seulement 200 sociétés. Ce nombre est multiplié actuellement par six. Au cours des 24 derniers mois, 200 entreprises françaises se sont déplacées en Algérie et des rendez-vous d'affaires ont été organisés avec les opérateurs économiques algériens. Il a été également organisés 500 visites d'hommes d'affaires Algériens en France. La CF à établi un programme de formation, notamment dans les domaines des ressources humaines. Plus de 150 cadres algériens ont suivi ce programme de formation. Les algériens, a insisté le président de la C.F, « doivent apprendre à séduire ». Une allusion faite à la capacité d'attraction des investisseurs étrangers. « L'Algérie est un pays riche et dispose d'une matière grise importante qu'il faut exploiter », renchérit-il, en chiffres ; la France demeure le premier fournisseur de l'Algérie .Les échanges, de l'ordre de 3 milliards d'euros, sont supérieurs à ceux avec le Maroc 2,5 milliards d'euros et la Tunisie 2,6 milliards euros. En 2001 les échanges entre les deux pays ont enregistré une hausse de 25%.

IV-1 La contribution des PME dans le commerce international :

D'après l'analyse géographique de la répartition des PME, les grandes villes apparemment connaissent une grande concentration de ces entreprises dont 10 villes seulement contiennent presque la moitié de ces PME, les wilayas du centre 40%, celles de l'Ouest et celles de l'Est 18% (voir tableau 4).

TABLEAU 04: l'analyse géographique de la répartition des PME à travers les Wilayas

Wilaya	Nombre	Wilaya	Nombre
Alger	23001	Chlef	5812
Oran	13500	Constantine	5765
Tizi Ouzou	9300	Tipaza	5347
Sétif	7272	Annaba	5314
Béjaïa	7265	Skikda	4426
Boumerdesse	6244	Mascara	4265
Blida	5909	Tlemcen	4049

Source : Ministère des PME et des industries traditionnelles 2003.

Selon les statistiques, les hydrocarbures dominent toujours et prennent la part du lion dans les échanges internationaux, et c'est pourquoi les chiffres présentés du commerce international leur sont soustraient leurs semblables présentant le secteur des hydrocarbures.

IV-1-1 Importation :

Les importations depuis 1998, varient entre 9 à 10 milliards \$/an et de cette année à d'autres années selon les conditions économiques (voir tableau 5).

TABLEAU 05 : Importation pour la 1998-2001 en milliards \$

Année	1998	2000	2001
Valeur des importations	9,4	9,173	9,760

Source : Constituée par les auteurs.

L'Algérie réalise déjà près des deux tiers de ses échanges commerciaux avec l'UE, d'ailleurs, la répartition des importations de l'Algérie par regroupements pour l'année 2000 en témoigne.

TABLEAU 06: Répartition des importations et des exportations (en millions DA), par regroupement régionaux, pour l'année 2000

Regroupements régionaux	Importations	
	Valeur	%
Union Européen	5334	57,97
Pays OCDE (Hors UE)	2060	22,39
Pays d'Europe (hors UE et OCDE)	503	4,46
Pays de l'Amérique latine	255	2,77
Pays d'Asie	741	8,08
Pays arabe (hors les pays du Maghreb)	155	1,68
Pays Maghreb	42	0,45
Pays d'Algérie (hors pays arabe et pays du Maghreb)	111	1,20
Total	9201	100

Source : Taous Hamdaoui (2005), op.cit, p 269

Concernant le secteur privé, les importations ont atteint en 1998, 4,984 millions de dollars américains, c'est l'équivalent de 53% de l'ensemble des importations constituant 9,403 millions de dollars américains, ces importations se répartissent comme suit (pour l'année 2001).

TABLEAU 07 : Les importations les plus importantes du secteur privé (%)

Biens importés	Biens de consommation alimentaires	Biens de consommation non alimentaires	Biens d'équipement	Produits semi-finis
----------------	------------------------------------	--	--------------------	---------------------

Taux (%)	24,60	14,79	35,73	24,88
----------	-------	-------	-------	-------

Source : Ministère des PME et des industries traditionnelles 2003.

IV-1-2 Exportations :

Cette part de l'économie reste très limitée, sachant qu'elle a atteint les 115 millions de dollars américains, l'équivalent de 29,5% du total des exportations (qui est de 390 millions de dollars) hors hydrocarbures, marquant ainsi un écart important avec les objectifs que s'est fait les autorités qui projetaient de réaliser 2 milliards \$.A hors hydrocarbures jusqu'aujourd'hui. (19)

TABLEAU 09 : Répartition des exportations (en millions DA), par regroupement régionaux, pour l'année 2000

Regroupements régionaux	Importations	
	Valeur	%
Union Européen	12277	62,72
Pays OCDE (Hors UE)	4857	24,81
Pays d'Europe (hors UE et OCDE)	191	0,97
Pays de l'Amérique latine	1485	7,59
Pays d'Asie	326	1,67
Pays arabe (hors les pays du Maghreb)	139	0,71
Pays Maghreb	260	1,33
Pays d'Algérie (hors pays arabe et pays du Maghreb)	40	0,20
Total	19575	100

Source : Taous Hamdaoui (2005), *op.cit*, p 269

Selon le ministère de la PME, l'Algérie occupe, en matière d'exportations réalisées par les PME, la 20^{ème} place en Afrique. Ce qui nécessite d'importants investissements en divers domaines alors que ces PME, en matière de financement souffrent d'un double handicap : des taux d'intérêt élevés et un niveau d'endettement supérieure à la moyenne. Au-delà de ces problèmes de coût- du crédit et de structure de financement, les PME subissent des discriminations nuisibles en matière d'accès aux ressources.

IV-2 PME et handicaps :

Ces handicaps vont être répartis comme suit :

1- Handicaps d'ordre général :

1-1 *La démarche de l'économie algérienne lors de la période de transition :*

Comme son nom l'indique cette période a imposé à l'économie algérienne de vivre dans une « atmosphère anarchique » où chacun des agents économique agit selon « sa conscience » entre rester fidèle au système économique d'autre fois et laisser les autres penser à sa place, ou prendre le règne et se diriger vers l'économie du marché (20). Cela a engendré une détérioration de l'efficacité des objectifs programmés.

a- *L'environnement industriel :*

Cet environnement qui nécessite beaucoup d'ajustement et ce malgré les changements parus (la loi 10.90 et la loi de la promotion des investissements pour l'année 1993). Aussi la présence de la bureaucratie dans cet environnement nuira beaucoup à l'investissement.

b- *Les handicaps historiques :*

Malgré les lois parues sur l'ajustement de l'environnement économique afin de créer un climat ambiant, leurs applications n'ont jamais pu voir le jour, car la nature réelle des problèmes était de

source historique et social y compris l'ancienne politique économique. Certains auteurs réfèrent ces handicaps au placement de ressources lui même (dans des domaines non indépendantes...), ce qui accablerait l'esprit inovatif des entreprises privé. (21)

A cela vient s'ajouter la dépendance industrielle des PME envers l'état et les entreprises publiques, vu la monopolisation qu'exerce l'état dans le commerce international.

c- Les problèmes juridiques et bureaucratiques :

C'est aux lois de déterminer les droits et obligations de toutes individus alors qu'elles constituent un handicap très important vis-à-vis de la réalisation de « l'initiative » ce qui engendrera la perte de confiance en ces lois. (22)

Aussi la lourdeur du traitement des dossiers entre l'administration public et les PME qui a alimenté la pression entre les deux camps pour aboutir ainsi a une augmentation du nombre de procédures rigoureuses.

d- La croissance du secteur informel :

Selon le journal El Khabar, le nombre de marché informel serait égale à 700 marchés avec un nombre de commerçants et d'importateurs équivalent à 20.000 cas effectuant leurs projets hors la loi. D'après la même référence de 7500 PME il y aurait une très grande partie qui n'est pas assurée et 30% du chiffre d'affaires se dérobe au service des impôts. (23)

Cette croissance témoigne du niveau de vie des ménages surtout après le délaissement de l'état du soutien des matières essentielles de la consommation, aussi la baisse des revenus réels, le degré d'incertitude dans les affaires...

2- L'environnement investisseur en Algérie :

2-1 Les difficultés d'obtention du local :

Malgré les efforts faites par CLAPI, fin d'aider les industriels à obtenir terrains et locaux, il reste beaucoup de problèmes non résolus (24) :la lourdeur des procédures (présenter les mêmes dossiers devant différente organisation de façon consécutive) ;la teneur qui qualifie les attentes de réponse des organisations qui dépasse l'année ;les terrains sont soumis mais à des coûts élevés sans être qualifiable (électricité, eau ...) et la présence de conflit enveloppant le droit de possession ...

2-2 Les difficultés fiscales :

Le système fiscale en Algérie n'est autre qu'un fardeau de plus qui pèse sur les PME vu qu'il regarde toutes les entreprises de même œil ce qui influencera négativement la croissance de ces entreprises (25) : l'arrêt définitif de plusieurs entreprises productrices ou changement de terrain de mouvement vers le secteur informel ; limitation de l'activité de l'entreprise et sa capacité d'autofinancement ;le transfert des capitaux de la production vers le commerce .

2-3 L'environnement de l'information :

C'est le manque d'information qui a diminué les opportunités de l'investissement, surtout pour la PME qui ne peut l'analysée suffisamment et correctement (si toutes fois elle peut l'obtenir bien sur), et c'est ce manque d'information qui conduira les parties concernées à ne pas coordonner avec l'entreprise (la PME). (26)

Pour finir, il faut avouer que c'est les problèmes de financement qui prennent le règne, vu leurs importances dans le cycle de production (début, milieu, fin).

IV-3 PME et perspectives : l'implantation à l'étranger :

Malgré les pas géants qu'a fait l'économie algérienne a fin de soutenir les PME tel que : le programme d'appui au développement des PME/PMI qui jouit d'une enveloppe globale de 66.445.000 euros dont 85% soit 57 millions euros sont débloqués par l'union européenne (27) ; et le programme de mise à niveau des entreprises a fin de leurs donner un nouveau souffle, englobant ainsi trois facteurs :

*la mise à niveau technologique : nécessite de suivre l'évolution technologique.

*la mise en conformité à la réglementation en matière de qualité, de sécurité, de protection de l'environnement.

*Adaptation au nouveau défis de la compétition internationale.

Aussi les accords d'associations (partenariat) qui pourront mettre à niveau l'outil de production et élargir le tissu industriel national. Malgré ça la concurrence n'épargnera personne car il ne suffit plus de se contenter de vendre un produit , de plus , le choix de consommateur dépend de critères liés à l'environnement immatériel du produit surtout lorsqu'il est peut différentier par rapport à celui du concurrent, il devient nécessaire de se rapprocher du client pour lui fournir le service en termes d'assistance de conseil de service après vente, de délais de livraison autant de facteurs qui incitent l'industriel à s'installer à l'étranger plutôt qu'à exporter .

Les investissements à l'étranger, qu'ils proviennent de groupes ou de PME sont parfois nécessaires lorsque la libre circulation des biens et des services n'est pas assurée. L'implantation est alors le seul moyen de contourner ces barrières protectionnistes. Soit tarifaires (droits de douane), soit réglementaire (quotas d'importation). Les formes d'internationalisation ; privilégiées par les PME sont révélatrices de leurs moyens réduits. Ainsi, à l'inverse des groupes qui procèdent essentiellement par acquisition ou création de filiales, les investissements à l'étranger des PME passent souvent par des coentreprises, des accords de coopérations ou des alliances commerciales avec des entreprises étrangères, si possible solide financièrement et disposant d'un bon réseau de distribution. Selon une étude réalisée par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (Alger 1991) près de la moitié des PMI envisagent ainsi de conclure des alliances en Europe d'ici 1994. Pour les PME cette stratégie présente deux avantages, en termes de risque, ça permet de faire ses premiers pas sur un marché inconnu, quitte à concrétiser ultérieurement ce partenariat par une implantation productive si l'expérience a été un succès.

Concernant la haute technologie, l'implantation n'est pas seulement productive ou commerciale pour certains marchés technologiquement en point (exp: marché américain), l'implantation sert également d'antenne pour la vieille technologie puisque l'anticipation des évolutions de demande nécessite également de percevoir rapidement la technologie de demain.

V- CONCLUSION :

« Le niveau de notre industrie est au-dessous de ses potentialités, c'est sûr ! Néanmoins être les plus grands, les plus forts, etc. C'est aujourd'hui de la pure folie ! Etre les meilleurs de la région, c'est réalisable. Il faut envisager surtout d'égaliser certains pays, cela veut dire qu'on sera plus fort dans un secteur et moins fort dans un autre. Peut-on devenir plus fort que la Tunisie en matière d'industrie du tourisme ? Possible mais pour cela il faut attendre une génération entière ». (28)

Pour commencer la fin de cet article il faut en premier lieu citer les efforts, et les pas géants qu'accompli l'économie algérienne sur le chemin de l'économie du marché un chemin entouré de concurrence, de mutations et de changements imprévus. L'Algérie s'est blindée : lois, décrets, organisations de promotions des PME, etc ; afin de préserver sa survie et elle fait de son mieux pour flexibiliser ses administrations et organisations ; reste que les PME/PMI fassent leurs pas envers ces administrations pour que le courant passe en essayant de se préparer aux même aux situations les plus critiques, en adoptant :

- Des méthodes spécifiques pour étudier les marchés et développer une action commerciale vu que la direction est très personnalisée.

- L'esprit inventif, soit dans l'expression, soit dans le choix d'un support inédit ou encore peu utilisé est le moyen le plus efficace, pour pallier un manque de moyens financiers.

- La conciliation des exigences de la cohérence interne de la PME avec celle d'une expansion qui impose de meilleurs accès aux produits financiers existants et la création de nouveaux, il importe de réunir les conditions de meilleures relations entre banquiers et dirigeants de PME.

- « une conseil d'administration », en pratique, cette institution (au niveau de la PME) opère de façon fictive étant donné l'omniprésence du propriétaire - administrateur ; mais avec l'essor des affaires, il s'avère impérieux pour le propriétaire de se faire habilement seconder : ainsi il serait judicieux de créer un conseil d'administration mixte composé d'individus internes et externes à l'entreprise, ce conseil jouera un rôle beaucoup plus opérationnel notamment dans les secteurs où se manifestent des carences administratives . Celles-ci sont monnaie courante dans la PME , qui , d'une part , ne peut financer l'embauche de tous les spécialistes nécessaires et qui, d'autre part, connaît un rythme d'évolution générant des problèmes sur tous les plans : financiers production, marketing, personnel, etc. Dans ce contexte, le conseil disposera de pouvoir décisionnels et donnera ses avis sur différents aspects fonctionnels : fonds de roulement, convention collective, etc.

Ainsi l'introduction d'experts externes sur une base périodique offre plusieurs avantages, entre autres (29) :

- *impose plus de rigueur et de discipline ;
- *élargit le champ de vision et suscite la créativité ;
- *améliore la qualité du management en suppléant aux faiblesses des cadres ;
- * ouvre l'entreprise sur l'extérieur ;
- *stabiliser les phases de crise d'évolution ;
- *perfectionne le propriétaire et offre une sécurité à long terme.

- Instauration un partenariat multiforme qui aidera à préserver la survie des PME et renforcer le tissu industriel national, notamment après la signature des accords d'associations Euro-méditerranéens, et l'ouverture du marché, etc ... :

*un partenariat technologiques : les grands groupes disposant de centres de recherches performants les mettent à la disposition de PME qui, en contrepartie, finance une partie des dépenses de recherches ;

*un partenariat financier que l'on peut associer à la technique de l'emplacement : les grands groupes souhaitant réduire leurs effectifs accordent des aides financières aux PME présentant un dossier sérieux, désireuses de créer des emplois;

*un partenariat de coopération entre une grosse société et une PME-PMI conjuguant leurs efforts pour monter une unité de production ou une affaire dans un pays lié à l'Algérie par un accord de coopération.

- La création et l'amélioration continue d'un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information nécessaire à l'orientation des PME vers les opportunités en question afin de les rendre plus compétitives.

Reste à régler le plus grand handicap chez les PME, c'est le manque de financement qui en présence d'un vraie marché de capitaux n'aurait pas subsister jusqu'aujourd'hui puisque une vraie bourse (et non pas celle des 4 valeurs) aurait contribuer au financement de ces PME d'un côté, et assurer un placement des capitaux investis d'un autre côté.

Notes :

1- C. Bousseult et M.Préret : « Organisation et gestion de l'entreprise » préparation au DECF Epreuve N°03, Vuibert -07-1991-p152.

2- Taous Hamdaoui : « Accord d'association euro-méditerranéen : quel impact sur la PME/PMI Algérienne : ». Revue Economie et management - Faculté des sciences économiques et gestion (Tlemcen) . N° 4, Mars 2005, p266.

3- Idem, p267.

4- C.Bussenault et co (1991), op.cit , p 152.

- 5- Idem , p 153.
- 7- Ministère canadien de l'industrie statistique sur la PME, 1999.
- 9- Robert cotterwulghé : « La PME une entreprise humaine » Boek université, Paris , 1998, p28
- 14- Xavier Greffe: « Les PME créent-elle des emplois? » ed. Economica 1994, p5.
- 15- Xavier Greffe (1994), op.cit, p 7-9
- 17- Exposé de Monsieur Omar Ramdane , président du forum des entrepreneurs algériens donné lors d'ela conférence des groupes sénatoriaux d'amitié France - Algérie sur le thème « L'Algérie sur le chemin des réformes » (18-10-2001) Alger.
- 18- Entretien avec Monsieur Salah Slimani, directeur du centre de presse d'El Moudjahid. Paru le 13 février 2002 dans le journal la Tribune .
- 19- CNES (2001): « Pour une politique de développement de la PME » CNES 2001 , p 48.
- 20- A.Bouyacoub : « Les PME dynamise économique et territoriale » colloque international - Alger, 2003, p 12.
- 21- Idem , p08
- 22- Article : « Les freins d'ela relance économique », Quotidien d'Oran 22 Août 2002.
- 27- Taous Hamdaoui (2005), op.cit, p 271.
- 28- Interview de monsieur El Hachem Djaaboubi directeur général du développement industriel algérien - Ministère de l'industrie.
- 29- Marcel Laflamme : « Le management : Approche systémique » - Théorie et cas - 3^{ème} édition - ed gaëtan morin, 1981, p242.
- Références :**
- 1- C. Bousseult et M.Prétet : « Organisation et gestion de l'entreprise » préparation au DECF Epreuve N°03, Vuibert -07-1991.
- 2- Robert cotterwulghé : « La PME une entreprise humaine » : Paris, 1998
- 3- Xavier Greffe: « Les PME créent-elle des emplois? » ed. Economica 1994.
- 4- Marcel Laflamme : « Le management : Approche systémique » - Théorie et cas - 3^{ème} édition - ed gaëtan morin, 1981.
- 5- Ministère canadien de l'industrie statistique sur la PME, 1999.
- 6- Forum des entrepreneurs algériens « L'Algérie sur le chemin des réformes » le mot de Omar Ramdane le 18-10-2001 à Alger.
- 7- CNES (2001): « Pour une politique de développement de la PME » CNES 2001.
- 8- Journal de la tribune 13 Février 2002.
- 9- Article : « Les freins d'ela relance économique », Quotidien d'Oran 22 Août 2002.
- 10- Colloque international (2003), A.Bouyacoub : « Les PME dynamise économique et territoriale » - Alger.
- 11- Revue économie et management N°4, Mars 20045, Faculté des sciences économiques et de gestion - Tlemcen.